BTS AG PME PMI
CONSEIL MUNICIPAL DU 16/10/2017

Le lundi 16 octobre 2017, les deux classes du BTS Assistant de gestion PME PMI ont assisté aux délibérations du conseil municipal.
L'intérêt pédagogique de cette sortie était de sensibiliser les étudiants aux questions d'ordre collectives de la ville de Marseille et de comprendre le fonctionnement du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal de Marseille, qui élit le maire et ses adjoints parmi l'ensemble de ses membres, est tenu de se réunir au moins quatre fois par an et plus si nécessaire, sur initiative du maire, sur demande motivée d'un tiers de ses membres ou, sur demande du représentant de l'Etat dans le département.

Il règle par ses délibérations les affaires de la commune.
Le maire, Jean-Claude GAUDIN préside le conseil dans l'hémicycle face aux 101 élus.

Il règle ainsi par ses délibérations les affaires de la commune, comme par exemple :
- l'élaboration et le vote du budget
- la définition d'un programme local d'habitat
- la construction, l'équipement et l'entretien des établissements primaires de l'enseignement public
- les questions d'environnement
- l'action culturelle
- les affaires économiques de la commune...
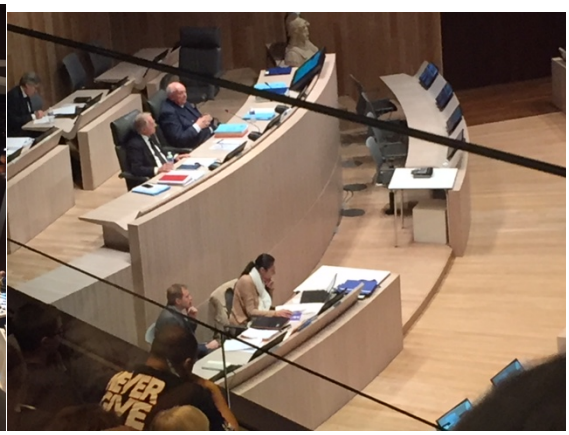
La sortie s'est clôturée par une visite de la Mairie.